



La nouvelle équipe municipale est en place, au travail, au service de toutes les Dioises et de tous les Diois.

Comme convenu, elle va œuvrer pour que Die retrouve santé économique, dynamisme et rayonnement touristique.

Comme convenu, tout est d'ores et déjà mis en œuvre pour que les investissements structurants évoqués hier, deviennent réalité demain.

Comme convenu, notre objectif prioritaire sera de faciliter le développement de l'activité de tous les acteurs économiques et le maintien de nos services publics.

L'été se profile... Et comme évoquées par ailleurs, de nombreuses manifestations feront de Die "une ville en fête".

Je voudrais souligner l'investissement important, notamment financier, de la municipalité afin que toutes ces belles images données participent à l'animation et au dynamisme de notre ville. Elles le sont et le seront grâce à la volonté, à la disponibilité, à la mobilisation remarquable de nos associations et de leurs bénévoles auxquels j'associe naturellement les commerçants, mais aussi les services de la ville de Die. J'adresse, à tous, mes très sincères remerciements.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous un excellent été.

Gilbert Trémolet, Maire de Die

À LA UNE > Fêtes de l'été, c'est reparti!

Le rayonnement culturel et l'attractivité de notre ville restent des priorités pour l'équipe municipale qui ne ménage pas ses efforts pour que l'été à Die soit une fête!

Le coup d'envoi des manifestations estivales a été donné les 30 et 31 mai, le beau temps était au rendez-vous, les spectateurs aussi! Les Espiègleries/Festival de la Clairette ont mis une nouvelle fois la ville en effervescence avec au programme concerts, animations et les très appréciées dégustations sur les stands des producteurs. Avec le retour, après vingt-cinq ans d'absence, de la traditionnelle corrida du Die Athletic Club et le Marché des potiers organisé par l'association La Potéose, ce week-end bien chargé s'est clos sur le prestigieux podium du raid VTT Les Chemins du soleil. Le weekend suivant rassemblait à Die près de 3 000 spectateurs pour les finales de Basket Drôme-Ardèche. Toujours très attendue, la Fête de la transhumance mettait cette année à l'honneur le pastoralisme et ses saveurs.

PLAN DE CIRCULATION

Le centre ville est piéton du 21 juin au 31 août de 10h à 14h30 et de 17h30 à minuit. Merci de respecter la Zone de rencontres (20 km/h) : les piétons y sont prioritaires sur les automobilistes et les cyclistes qui sont priés de circuler prudemment.

Bien d'autres manifestations viendront ponctuer l'été pour notre plus grand plaisir. Avec une surprise cette année : le feu d'artifice du 14 juillet sera tiré... sur la place de la République ! Puis du 18 juillet au 22 août,

les Vendredis de Die animeront les places et les rues de la ville (voir le programme page suivante). La commune libre de Saint-Marcel nous convie les 25, 26 et 27 juillet à la deuxième Fête romaine, la Cyclosportive la Drômoise revient pour sa 7^e édition les 27 et 28 septembre et le Festival Est-Ouest invite la Finlande du 24 au 30 septembre pour clôturer cette belle saison 2014.





Directeur de la rédaction Gilbert Trémolet - Rédaction & maquette Véronique Pitte Impression imprimerie Cayol sur papier PEFC 10-31-1609 - Distribution toutes boites et disponible en mairie

www.mairie-die.fr





MAIS OÙ EST-ELLE DONC PASSÉE ?

Mascotte emblématique des 16 premières éditions de la Fête de la transhumance, elle a depuis sa naissance parcouru un bon bout de chemin sur toutes les drailles lointaines, des Alpes aux montagnes de l'Asie centrale, des rivages de la Méditerranée au Maghreb, du pays Navaro au Sahara... Cette brebis très philosophe et d'une curiosité insatiable déambule sur les routes du monde d'un pas sûr et tranquille, avec pour seules armes une valise à roulettes et une dégaine inimitable servie par une devise impertinente et drolatique puisée à la meilleure loufoquerie rabelaisienne : « Je n'ai pas de rebord à mes épaulettes. » En ces temps de cuistrerie et de morosité généralisées, comprenne qui pourra... Et à l'éternelle question toujours sans réponse « Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous? », notre brebis répond volontiers comme l'irremplaçable Pierre Dac : « En ce qui me concerne personnellement, je suis moi, je viens de chez moi et j'y retourne! » (d'après André Pitte, discours d'inauguration de la statue). Nous vous proposons un petit quizz à retourner à la mairie. Un tirage au sort se fera parmi les bonnes réponses au retour de la brebis à l'automne prochain.

- Qui est le concepteur de la brebis à la valise?
- Qui a créé la Fête de la transhumance ? En quelle année ?
- À quelle date notre brebis a-t-elle posée sa valise sur le mur de l'ancienne mairie ?
- Qui était le maire de Die de l'époque ?
- Quelle est l'étymologie du mot "transhumance" ?

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Marché de créateurs 16h - 23h

Une trentaine de designers et artisans (mode, bijoux, accessoires, déco...) s'installent sur la place pour exposer leurs créations en bois, cuir, céramique, textile, verre, métaux...

Concerts / spectacles à 21h

Au pied de la cathédrale, cinq rendez-vous à ne pas manquer

- 18/07 LES PIPLETTES, musique à bulles
- 25/07 MISSDINGUETTE, diva du music-hall
- 01/08 JOUR DE FÊTE, musette festif revisité
- 08/08 LES CYB'ELLES, trio voix & piano
- > 22h COQUETTE MARKET, Créatif Fashion Show. Cinq créateurs – C-Marcel, Tournico, Bouche Koosu, Deneth et Fluodélik – pour une performance artistique en musique et en lumière.
- 15/08 TRIO CALCAIRE, du punk à l'intime
- 22/08 Patrice Arnaud, magie

PLACE SAINT-MARCEL

Animations à partir de 19h Concerts à 21h

Au pied de la porte romaine, l'association de quartier La Commune de Saint-Marcel a une longue tradition de fête bien connue.

- 18/07 ANANDA COANTIC, scène française
- 25/07 CIRE TES SOULIERS, folk irlandais
- 01/08 LADY CHESTNUT BLUES, jazz/blues
- 08/08 FRED MEHRY & THE COMMENTS, pop-rock
- 15/08 ROCK'N ROOL DREAM, rock
- 22/08 LES ARTISTES ANONYMES, rock

SQUARE SAINT-PIERRE

Bal musette à partir de 20h30

Et c'est reparti pour un petit tour de piste à Saint-Pierre... Ambiance guinguette garantie!

- 18/07 25/07 01/08 SOIZIC TRIO
- 08/08 15/08 22/08 GROUPE PRÉLUDE

PLACE JULES-PLAN

Marché des artistes à partir de 18h

Dans une ambiance conviviale et colorée, la petite place accueille cet été encore des artistes diois, peintres, sculpteurs, photographes...

Concerts à 21h

En soirée, partagez un moment de musique piano jazz, jazz ou swing manouche...

- 18/07 JAZZOPIF, new-orleans
- 25/07 TRIVAL POUR SWING, jazz manouche
- 01/08 MAGNETIC ORCHESTRA, jazz
- 08/08 LES BLOUZAYEURS, blues
- 15/08 JAZZANAS, jazz
- 22/08 GREGORY AUBERT TRIO, jazz

L'ATELIER DE LA FÉE CLOCHETTE

Bricolage créatif à 18h

Rendez-vous au 16, rue Camille-Buffardel pour les enfants friands de loisirs créatifs (réservation au 04 75 21 58 05).

▶ PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale a ouvert ses portes le dimanche 1er juin, le matin et l'après-midi pour les élèves de Die et pour tous hors temps scolaire. Du samedi 5 juillet au dimanche 31 août, la piscine est ouverte tous les jours de 10h à 19h (évacuation des bassins 10 mn avant fermeture). Du lundi 1er au dimanche 14 septembre, ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h45 à 13h45 et de 17h à 19h; mercredi, samedi, dimanche de 14h à 18h.



LE MUSÉE LANCE LES INVITATIONS!

Les collections du musée de Die et du Diois représentent notre territoire et retracent son histoire. Depuis l'ouverture en 1905, les collections se sont enrichies et les recherches multipliées. Aujourd'hui, le musée présente une des plus importantes collections archéologiques de Rhône-Alpes. À travers les huit espaces d'exposition, vous découvrirez le passé de ville romaine, l'épopée des Voconces et la cité épiscopale. Vous comprendrez les répercussions des édits successifs réglementant le culte protestant jusqu'à Die et enfin vous apprécierez les diverses facettes de notre territoire montagneux entre culture de la vigne et élevage.

NOUVEAU! Touristes ayant des envies de patrimoine ou habitués souhaitant approfondir, laissez-vous guider cet été dans les collections du musée. Du 20 mai au 30 septembre, tous les vendredis à 16h: visite guidée *Invitation au musée* (comprise dans le prix d'entrée).



EXPOSITION TEMPORAIRE

Jusqu'au 30 septembre 2014 : *Grèce Antique en 3D*. Équipés de lunettes 3D, visitez la Grèce antique sur les pas des latinistes de la cité scolaire du Diois.

▶ Tarifs: plein tarif 3€60 - tarif réduit 1€60 - gratuit -16 ans / étudiants. Horaires: Juilletaoût: mardi au samedi 15h-19h. Septembre: mercredi au samedi 14h-17h.

▶ 11, rue Camille-Buffardel, T 04 75 22 40 05 - www.museediois.wix.com/musee

FÊTE DES MÈRES

Gilbert Trémolet, maire de Die, Marylène Moucheron et Loïc Marcon sont allés offrir des fleurs pour souhaiter la Fête des mères aux nouvelles mamans de la maternité et à celles hospitalisées ou résidantes des maisons de retraite.



RYTHMES SCOLAIRES

Les nouveaux rythmes scolaires s'appliqueront au groupe scolaire de Chabestan à compter de la rentrée 2014. Les élèves auront classe le mercredi matin et l'enseignement s'achèvera plus tôt l'après-midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La mairie de Die met en place les temps d'accueil périscolaire (TAP) pour que les enfants puissent être pris en charge jusqu'à 16h30 comme auparavant. Diverses activités seront proposées aux élèves de primaire en s'appuyant sur les équipements et partenaires associatifs et culturels de la commune (musée, école de musique, associations sportives, culturelles...). Pour les maternelles, des temps calmes ou de repos sont prévus. Les activités se dérouleront sur cinq sessions de sept semaines environ. Les TAP seront proposés aux familles sous réserve d'une participation des parents limitée à 1€ par élève et par semaine. L'inscription aux TAP n'est pas obligatoire mais la participation de l'élève inscrit devra être effective pour toute la durée de la session afin d'assurer le bon fonctionnement du service. Les garderies du matin (7h50-8h30) et l'étude de fin d'après-midi (16h30-18h) sont inchangées. Une garderie supplémentaire est prévue (13h20-14h).

FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour tous ceux qui se demandent que faire dès la rentrée, ou pour les associations qui souhaitent communiquer sur leurs activités (programme, horaires, tarifs...) le forum des associations nous propose d'y voir plus clair. Rendez-vous est pris le samedi 6 septembre prochain à la salle polyvalente de 14h à 18h.

▶ Inscriptions avant le 14/08 : bulletin à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur www.mairie-die.fr

DIOIS JUMELAGES

Le 21 juin, la ville de Die accueille en mairie les représentants de deux de nos villes jumelles : Wirksworth et Frankenau-Louisendorf. Les projets futurs ont été échangés autour



d'un verre de l'amitié pour sceller notre profond attachement à l'Europe. Un voyage chez nos jumeaux hongrois de Kiskunfelegyhaza est programmé du 2 au 8 septembre, à l'occasion de la Fête de l'Oie. Vous pouvez vous inscrire auprès de l'association.

www.dioisjumelages.fr





▶ Prochain conseil municipal: lundi 7 juillet à 19h. Pas de conseil au mois d'août.



RENCONTRE AVEC OLIVIER GARNIER, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Je prends "progressivement" mes fonctions en qualité de directeur général des services de la ville de Die depuis mi-mai. Mon temps s'organisera, jusqu'au 22 septembre, entre Saillans (les jeudis et vendredis) et Die (les lundis, mardis et mercredis). Cela résulte d'un accord entre les deux communes destiné à assurer une bonne transition avec mon remplaçant à Saillans.

Détaché du ministère de l'Intérieur, j'ai débuté ma carrière à la sous-préfecture de Saint-Quentin (Aisne) avant de travailler en préfecture de Seine-et-Marne en région parisienne jusqu'en 2007. Depuis le début de l'année 2008, j'ai occupé la fonction de secrétaire général à Saillans, ce qui m'a permis d'appréhender une autre facette de l'action locale et s'est avéré très formateur.

Je connais la ville de Die et le territoire

diois depuis quelques années. J'apprécie particulièrement son cadre naturel magnifique disposant de nombreuses richesses. Je suis profondément attaché au service public et à la mise en œuvre des actions permettant de participer, au sein de l'ensemble des services de la ville, à l'amélioration du service apporté aux habitants et à la réussite des projets d'intérêt local.



▶ 200M > La nouvelle équipe

Pour le premier numéro de ce mandat, nous vous proposons de vous familiariser avec vos nouveaux conseillers municipaux.

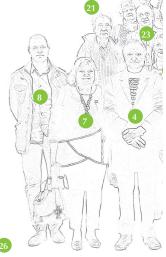
La nouvelle équipe municipale est à votre disposition pour tout problème ou suggestion concernant la vie de la cité. Vous pouvez également rencontrer vos élus sur rendez-vous auprès du secrétariat des élus. Gilbert Trémolet, maire de Die, tient une permanence les mercredis, et Claude Guillaume, premier adjoint reçoit tous les jeudis matins. Les autres élus sont également disponibles sur rendez-vous.

▶ Secrétariat des élus : 04 75 21 08 80.

Absents sur la photo: 5



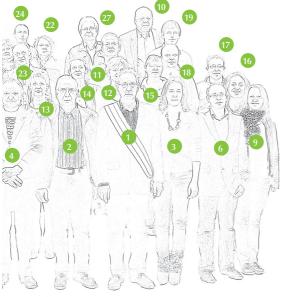














LE CONSEIL MUNICIPAL

Le maire

Gilbert TRÉMOLET - Finances, Personnel

Les adjoints

- 2 Claude GUILLAUME 1^{er} adjoint Urbanisme, Travaux, Voirie, Sécurité
- 3 Céline REYNAUD 2^e adjointe Environnement, Vie de quartiers
- 4 Bernard FEUILTAINE 3° adjoint Développement économique, Tourisme, Finances
- 5 Marion PERRIER 4° adjointe Affaires sociales, CCAS
- 6 Thomas BECHET 5^e adjoint Sports, Jeunesse
- Michelle DUC 6° adjointe Culture, patrimoine, Coopération décentralisée
- B Loïc MARCON 7^e adjoint Emploi, Communication
- 9 Laetitia ORAND 8º adjointe Éducation

Les conseillers municipaux

- 10 Michel FLACHAIRE
- Gérard GIRY
- 12 Nathalie CATOIRE déléguée à l'Animation
- 13 Marylène MOUCHERON
- 14 Sophie LIGEON
- 15 Olivia SAMUEL
- 16 Hanane FATHI
- 17 Benjamin BRICHE
- 18 Frédéric GONCALVES
- 19 Alexandre GAMET
- 20 Danielle HERZBERG
- 21 Pierre GAUTRONNEAU
- 22 Ghislaine RIBARD
- Gilles DELIMAL
- 24 Philippe LEEUWENBERG
- 25 Joël PELLESTOR
- 26 Philippe BRENET
- 27 Didier JOUVE



LES SERVICES DE LA MAIRIE

Rue Félix-Germain 26150 Die Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-16h **Standard** 04 75 21 08 77 administration@mairie-die.fr **www.mairie-die.fr**

Vous constatez un problème, vous souhaitez faire une proposition

Die au quotidien N°Vert 0 800 026 150

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

État civil 04 75 21 08 77 **Police municipale** 04 75 21 08 85 ou 04 75 21 09 62

Eau & Assainissement 04 75 21 08 97

Urbanisme 04 75 21 08 95

Secrétariat des services techniques 04 75 21 09 63

Centre technique municipal 04 75 21 03 45 **Administration générale** 04 75 21 08 79

Comptabilité 04 75 21 08 81

 $\textbf{Commande publique} \ 04\ 75\ 21\ 08\ 83$

Ressources humaines 04 75 21 08 84 ou 04 75 21 09 67

CCAS 04 75 21 08 82 du lundi au vendredi 8h30 -12h

Accueil de jour 04 75 21 03 25 Accueil collectif lundi au vendredi 9h-12h av de la Clairette et 13h30-16h30 sur RdV

Accueil de nuit en période hivernale au local du camping municipal 115 ou 04 75 22 24 03. Présence des travailleurs sociaux tous les jours 17h-19h

Restaurant scolaire Chabestan

04 75 22 27 90. Perm. mardi 16h-17h30

Garderie périscolaire Chabestan

École maternelle 04 75 22 06 57 École élémentaire 04 75 22 05 83

Musée municipal 04 75 22 40 05

École de musique 04 75 22 21 44

Piscine municipale 04 75 22 04 64

Camping municipal 04 75 22 14 77

▶ POINT TRAVAUX 🛝

Voirie, réseaux, équipements et bâtiments municipaux... il y a toujours une foule de choses à faire pour que tout fonctionne au mieux pour l'agrément, le confort ou la sécurité de tous.



- Cet été, le chantier reprend à l'école primaire Chabestan et deux nouvelles classes seront refaites (plafond, électricité/éclairage).
- Suite à deux cambriolages, un système de vidéo-protection a été installé au centre technique municipal.
- Au théâtre, un accès pour les personnes à mobilité réduite a été ouvert. Les services techniques ont maçonné la rampe et l'entreprise Peytaud a posé la porte.
- Une étude est en cours pour le PAV (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics). Le cabinet Accèsmétrie nous assiste pour ce diagnostic, afin de proposer un schéma global de solutions pour l'accès de l'ensemble de la voirie aux personnes à mobilité réduite.
- Le passage du Viaduc à la porte Saint-Marcel (sol et éclairage) est en réfection.
- Une mini-pelle et deux camions (dont un suite au vol) ont été acquis aux ateliers municipaux.
- Le chantier de Rays (troisième et quatrième tranches) se poursuit, pour une fin de travaux prévue à l'automne.



- Des portails ont été installés au camping municipal, au bout de la passerelle et vers le terrain de rugby, pour éviter de déranger les campeurs. Ils sont fermés de 22h à 6h.
- À Meyrosse, la borne de vidange des campings-cars a été changée.
- Die pour en améliorer la fonctionnalité et l'accueil du public. Les travaux d'un montant de 49 921 € HT sont subventionnés par Leader (18 333 €) et la région Rhône-Alpes (15 000 €).

- Les stagiaires du Greta ont effectué l'entretien de la passerelle de Meyrosse reliant Saint-Marcel à la route de Romeyer.
- La consultation des architectes est en cours pour l'extension de la maternelle Chabestan et l'agrandissement (avec accès aux personnes à mobilité réduite) du restaurant scolaire.
- Des travaux d'étanchéité des dalles de la piscine seront entrepris en septembre.
- Le nouveau site Internet du camping est en ligne sur <u>camping-die.com</u>
- Redynamisation de la rue Émile-Laurens : une aide de la mairie peut être accordée aux propriétaires désirant louer un pas de porte à un tiers ou (nouveauté) exploiter eux-mêmes leur local commercial. Cette aide finance 80% des travaux plafonnés à 8 000 € TTC. Un dossier a été traité, un autre est à l'étude.
- Le cinéma Le Pestel s'équipe d'un système à destination des mal-voyants et malentendants. L'opération d'un coût total de 5 485 € HT est financée en grande partie par le Centre national du cinéma (2 468 €). La Région Rhône-Alpes a été sollicitée pour une aide de 2 742 €.
- Le musée de Die et du Diois est éligible à la subvention Leader de 27 363 € pour l'optimisation des espaces et la valorisation des collections. Le coût total de l'opération est estimé à 50 000 € HT. La Direction régionale des Affaires culturelles et la Région Rhône-Alpes ont été sollicitées.
- Aux vestiaires du rugby, une extension est en cours pour créer une salle de musculation pour les joueurs. La mairie finance les matériaux de ce chantier-école réalisé par le Greta.



Poursuivons notre action pour Die

Voici déjà plus de deux mois que la nouvelle équipe municipale s'occupe des affaires de la commune. Notre liste est représentée par Philippe Brenet et par Joël Pellestor installés au conseil depuis le 23 avril.

Nous nous réjouissons que Monsieur le Maire nous ait indiqué qu'il respectera la continuité républicaine. Les importants projets engagés sous la mandature précédente devraient donc être menés à bien. Pourtant une décision a déjà été prise pour abandonner l'achat de la propriété de M. Barral qui, après sa rénovation et l'aménagement de son accès, aurait pu accueillir rapidement quelques associations dans un quartier très proche du centre-ville.

En ce qui concerne le vaste projet de la ZAC de Chanqueyras, nous comprenons bien qu'il faille un certain temps à une nouvelle équipe pour prendre connaissance d'un tel dossier et à en maîtriser tous les aspects. Pourtant nous sentons déjà certaines réticences au sujet de la construction de la maison de santé dans cette ZAC. Il semble préféré une implantation plus près du centre-ville dans l'esprit de la redynamisation de celui-ci. Nous ne sommes pas favorables à cette idée compte tenu des inconvénients prévisibles : des difficultés de stationnement supplémentaires (une dizaine de praticiens et le va-et-vient des clients) et surtout beaucoup de retard dans l'ouverture de cette maison. En effet, l'implantation choisie permettait une ouverture dans moins de deux ans alors qu'une délocalisation, sans compter les frais supplémentaires d'étude, nécessiterait une reprise complète de ce projet déjà très abouti et il est douteux qu'une ouverture avant un délai de quatre à cinq ans soit possible. Enfin la dizaine de praticiens intéressés étaient défavorables à une localisation de la maison de santé en centre-ville. Les choses auraient-elles évolué ? Monsieur le Maire a toutefois indiqué qu'il allait consulter à nouveau les praticiens. À suivre...

Dans le domaine de la communication, quelques points nous paraissent à améliorer : en plus de l'envoi papier, généraliser l'envoi par courriel de toutes les convocations aux conseils et aux commissions (ainsi que les documents associés). Nous souhaiterions aussi que les comptes-rendus des conseils municipaux soient comme par le passé publiés sur le site Internet de la commune dans des délais raisonnables.

L'équipe "Poursuivons notre action pour Die"

Une gauche citoyenne pour Die

Des paroles, toujours des paroles...

L'élection passée, le conseil municipal installé, il revient maintenant à la nouvelle majorité de passer des paroles aux actes.

Sans vouloir revenir sur l'ensemble des promesses de M. Trémolet, tellement nombreuses et nous attendons de voir... Une de ses dernières promesses retiendra notre attention. En effet, dès son premier article de presse après les élections, M. Trémolet avait annoncé son intention de rencontrer tous les groupes « dans un esprit d'ouverture » et « dans les prochains jours ». Au premier conseil, il assurait vouloir travailler « dans la continuité » et avec tous les groupes.

Hélas, tous ces mots séduisants ne sont pas suivis des actes qui donneraient du crédit à son auteur. Cela fait bientôt trois mois et donc nous n'attendons plus de rendez-vous avec M. le Maire. Son « esprit d'ouverture » n'a consisté qu'à limiter le nombre d'élus dans les commissions dès leur installation!

D'autre part, les réflexions entendues par exemple à propos de l'assainissement, du plan de déplacement ou de la sécurité ne vont pas pour nous rassurer.

Puis, un "diagnostic sécurité" pour justifier l'installation de caméras "vidéosurveillance" nous a été présenté en conseil municipal non ouvert au public. Nous souhaitons plus de précisions sur ce projet car le résultat nous parait bien faible, à suivre... Nous préconisons d'autres méthodes et d'autres moyens à mettre en œuvre, notamment faire plus de prévention plutôt que de la répression.

Enfin, la tentative de réaliser un fichier des adhérents associatifs, demande totalement illégale, montre que M. Trémolet a encore du travail pour former son équipe. Le respect des lois de la République s'applique à tous, citoyens et élus.

La nouvelle majorité découvre les dossiers et la gestion municipale, on peut leur laisser le temps de l'installation mais nous regrettons le manque de préparation sur les dossiers avant les différentes réunions.

L'intérêt général doit être le seul guide de l'action des élus, nous tenons à le rappeler.

Sachez que nous constituons une force de propositions constructive quand les projets vont dans l'intérêt de la ville et des Diois. Nous sommes à votre disposition et à votre écoute.

Philippe Leeuwenberg, Ghislaine Ribard, Pierre Gautronneau, Danielle Herzberg, Gilles Delimal

Futur@die

Vous nous avez confié la responsabilité de notre ville pour les six années à venir, et nous vous en remercions. Dès le lendemain de notre élection, nous nous sommes mis au travail avec modestie, discrétion et abnégation :

• La saison touristique sera animée, et des manifestations menacées seront assurées (Transhumance, Vendredis de Die, feux d'artifice...). • Les premiers travaux d'aménagement de l'entrée Saint-Pierre seront engagés à l'automne. • L'acquisition d'un terrain proche de l'office de tourisme nous permettra de réaliser de nombreux parkings rapidement. • L'agrandissement de l'école primaire est d'ores et déjà engagé, ainsi que l'aménagement du restaurant scolaire. • Le projet de Chanqueyras a nécessité des aménagements compte tenu d'un phasage inadapté, afin de préserver les finances de notre ville. • La maison Reynaud, proche de l'hôpital, et le parking du Fifre attenant seront proposés aux médecins et autres thérapeutes comme futur emplacement de la maison médicale. • Les études concernant la rénovation de l'espace Joseph-Reynaud ont été actualisées, et dès le transfert de la halte garderie à Chabestan, nous commencerons les travaux. • Les investissements que nous souhaitons réaliser avec la CCD sont également bien engagés. Outre la crèche, la ZAC de Cocause devrait être commercialisée fin 2015. Par ailleurs, la CCD a accepté la réactualisation de l'étude relative au complexe sportif initialement prévu au Martouret, sur l'emplacement prévu pour la maison médicale à Chanqueyras. Nous remettrons cette étude à la CCD début 2015.

À cet égard, nous nous félicitons des bonnes relations établies avec la CCD, qui, outre la prise en compte de nos souhaits d'investissements, nous a accordé deux vice-présidences au lieu d'une dans la mandature précédente, soit 30% de l'exécutif.

Dans un souci d'ouverture, notre majorité, sur les cinq postes dont elle dispose au bureau de la CCD en a laissé un à l'opposition. Par ailleurs nous avons accepté qu'une importante délégation lui soit confiée dans le domaine de la santé. En outre, la présidence de la commission sur l'eau a été proposée à Didier Jouve, et de nombreuses places ont été laissées dans les différentes commissions à toutes les autres sensibilités politiques. Chers concitoyens, comme vous le constatez et comme convenu, nous sommes au travail à votre service, et c'est dans le même état d'esprit que celui qui nous a animé jusqu'à présent, que nous continuerons à accomplir la mission que vous nous avez confiée.

L'équipe de Futur@die

Pour Die Naturellement

Construire pour Die

Le projet municipal de "Pour Die Naturellement" a été soutenu par plus d'un électeur sur cinq au premier tour des municipales. Seul élu au conseil, je travaille pour que nos 68 propositions, pour une ville plus écologique, solidaire et citoyenne soient prises en compte par la municipalité. Je ne fais partie ni d'une majorité impérative, ni d'une opposition de principe. Au nom de toute une équipe, j'agis et vote en toute indépendance. Avec une seule priorité : construire pour Die.

Lors des premiers conseils municipaux, j'ai défendu la mise en place d'une action locale pour le partage de l'eau, pour concilier la vie de nos jardins et la qualité de notre patrimoine naturel. Lors du débat sur les délégations au maire, j'ai suggéré une organisation plus transparente et collégiale pour l'attribution des marchés publics (actuellement le maire peut attribuer seul jusqu'à 200 000 euros de fournitures et cinq millions d'euros de travaux), et à l'occasion du vote sur le règlement intérieur, proposé l'ouverture de commissions extramunicipales pour associer les diois à l'action de la ville.

Le vote sur les tarifs de l'eau 2014 m'a permis de rappeler notre proposition d'une tarification sociale de l'eau potable, et la fin des tarifs dégressifs qui incitent au gaspillage. Proposition est faite par ailleurs à l'exécutif d'une action pour zéro produits chimiques dans les parcs et jardins, et d'un plan pour les économies d'énergie dans les bâtiments communaux. Au conseil du 27 mai, le maire a annoncé sa volonté d'installer la maison de santé en centre ville, et la mise à l'étude d'un réaménagement des espaces autour du collège, que nous préconisions également. Je soutiendrai ces projets, en y prenant part chaque fois que cela sera proposé.

Élu à la Région jusqu'en 2015, j'accompagne à Lyon les dossiers de la commune et de la CCD.

Un mandat de six ans commence. La ville de Die a un rôle important à jouer dans l'avenir du Diois, et plus largement, celui de la Biovallée. "Pour Die Naturellement" a proposé que le développement du pays et la création d'emplois s'appuient sur nos richesses : la qualité de notre environnement, nos ressources naturelles, les savoir-faire locaux, la force de notre vie sociale et culturelle. C'est chaque jour, dans chaque décision, que peut prendre corps une telle perspective. À la place que les électeurs m'ont assignée, avec les écologistes qui agissent au quotidien dans la vie dioise, je m'y emploie désormais.

Didier Jouve, Pour Die Naturellement

▶ SPORT

Dynamisme et enthousiasme sont la marque de fabrique de nos clubs sportifs qui rassemblent régulièrement le temps d'un week-end plusieurs milliers de participants et de spectateurs. Encore merci à tous leurs bénévoles de contribuer à cette belle image de Die!

FÊTE DE L'AIR

À inscrire dès maintenant dans vos tablettes, la première Fête de l'Air organisée par l'ADSA aura lieu dimanche 14 septembre. Une grande journée au Dôme du Glandasse pour découvrir toutes les activités "en hauteur" (trapèze, vol à voile, escalade... et même avions en papier!). Ateliers d'initiation, animations, spectacles et démonstrations, musique et restauration. Entrée gratuite pour tous.

▶ Contact : Bernard Cuvelier, 06 33 10 28 01



LA DRÔMOISE

La 7^e édition de la cyclosportive La Drômoise se déroulera le week-end du 27 et 28 septembre prochain. L'une des dernières grandes courses cyclo de la saison rencontre un succès croissant d'année en année, grâce à l'investissement du Club cycliste de Die, aidé par les bénévoles de nombreux clubs sportifs du Diois. Samedi 27/09 : Contre la montre entre Gamm Vert et Marignac (mairie) de 12,5 km. Dimanche 28/09 à 9h : départ de la Drômoise sur les trois différents parcours (59, 119 ou 147km). À 9h30 : départ de la Drômoise des Familles (nouveauté 2014) de 25 km, gratuite pour les enfants. Une grande fête du vélo est organisée le samedi avec le collectif vélo à Meyrosse (bourse aux vélos, BMX, "vélorution", ateliers, stands, conférences, spectacle, animations, manèges...)

▶ Inscriptions sur kms.fr ou velo101.com ou à l'Office de tourisme de Die. Date limite d'inscription 25/09/2014. Renseignements cyclodromoise.com

RAID DU SOLEIL

Grande première, la 12^e édition du raid VTT Les Chemins du soleil arrivait cette année à Die (photo ci-dessus). Selon le vainqueur Thomas Dietsch, professionnel de niveau mondial et multiple champion de France de la catégorie, cette course est à classer dans les cinq plus belles au monde! À noter la performance du Diois Jérôme Lassale, associé à Joyann Piguet, qui terminent 4e sur le podium. Plus de 750 coureurs, 400 bénévoles tout au long du parcours et 70 professionnels étaient présents lors de ces trois jours de course. Un véritable succès et une magnifique publicité pour le Diois, puisque cette course internationale accueillait Suisses, Allemands, Belges, Hollandais, Espagnols... sans oublier les Français venant des quatre coins du pays!

FINALES DU BASKET

Huit matchs en deux jours pour les finales de basket Drôme-Ardèche! Pas loin de 3000 spectateurs sont venus à Die les 7 et 8 juin derniers pour suivre l'événement dans une ambiance plus que festive. Nous adressons nos plus vives félicitations à l'Élan Basket Diois qui a orchestré de main de maître ce beau week-end sportif.





MUSIQUE ET ARTS PLASTIQUES

L'École municipale de musique de Die est un établissement d'enseignement artistique qui dispense une formation instrumentale et vocale accessible à tout le pays diois. Seule école municipale du secteur, elle permet au plus grand nombre d'accéder à la pratique artistique, d'acquérir des techniques et une culture musicale. Les disciplines enseignées sont le piano, violon et alto, violoncelle, guitare, saxophone, clarinette, flûte traversière et flûte à bec et la formation musicale. Outre l'éveil musical proposé aux plus jeunes dès l'âge de 4 ans, le cursus, accessible aux adultes, est organisé en trois cycles de quatre à cinq ans chacun.

NOUVEAU! L'école municipale de musique de Die propose désormais des cours d'art plastiques aux enfants et adolescents.

Après examen en commission Culture du 19 mai 2014, il est décidé que les tarifs ne seront pas augmentés pour l'année 2014-2015. Un tarifs arts plastiques est ajouté avec un tarif réduit de 50% pour les élèves de l'école de musique. Pour les bourses, trois tranches de coefficients familiaux seront appliqués.

▶ T. 04 75 22 21 44 - ecoledemusique@mairie-die.fr



sur Twitter @villededie

CANTINE CHABESTAN

Les tarifs du restaurant scolaire ne seront pas augmentés pour 2014-2015. 3e tranche (OF 0 à 336) : 1,90 €. 2e tranche (OF 337 à 412): 2,30 €. 1ère tranche (QF 413 à 538): 2,90 €. Prix normal (QF > 538) : 3,65 €. Hôtes payants adultes et enseignants : prix de revient du repas, soit 7,86 €. Repas occasionnel ou en cas de non respect du parcours d'inscription : 4,40 €. À partir du 3e enfant inscrit : tarif tranche inférieure. Participation "popotte" pour les moins de 4 ans (repas fourni par les parents) : 1 €. La participation demandée aux communes sera calculée sur la base de 100% de la différence entre le prix de revient et le prix du ticket normal. À défaut de participation des communes, le règlement sera demandé aux familles.